



À Dijon, le 29 mai 2026

Objet : Appel à participation – Dispositif d'éducation à la citoyenneté mondiale « Tandems Solidaires » 2026-2027

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement de la région Bourgogne-Franche-Comté
 Mesdames, Messieurs les personnels et membres des équipes pédagogiques,
 Mesdames, Messieurs les bénévoles et salariés d'associations,

La région académique de Bourgogne-Franche-Comté, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département du Jura, le Département du Territoire de Belfort, la Ville de Belfort, la Ville de Dijon, la Ville de Besançon, la Ville de Nevers, la Ville d'Arbois, la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté et le CNEAP Bourgogne-Franche-Comté avec l'appui de l'association Bourgogne-Franche-Comté International, s'engagent conjointement dans la conduite du dispositif Tandems Solidaires pour l'année scolaire 2026-2027.

À travers ce dispositif multi-acteurs, les collectivités, institutions et associations se rassemblent autour de l'ambition commune de développer l'éducation à la citoyenneté mondiale auprès du plus grand nombre d'élèves de la région. Ce dispositif vise plus spécifiquement à contribuer à la sensibilisation des scolaires à l'altérité, aux enjeux du développement durable et aux interdépendances entre les peuples. Les Tandems Solidaires ont aussi pour objectif de faciliter leur engagement pour faire face aux grands défis du 21^e siècle rassemblés au sein de l'Agenda mondial 2030 articulé autour de 17 Objectifs de Développement Durable.

Le dispositif s'inscrit en complémentarité des politiques publiques des collectivités territoriales, il répond aux missions de l'Éducation Nationale en faveur de l'Éducation au Développement Durable et à la mise en place du Parcours citoyen de l'élève. Il permet la constitution et le soutien technique et financier de binômes composés d'une association et d'un groupe d'élèves accompagné de son équipe éducative pour la mise en place d'un projet pédagogique durant une année scolaire.

Il est ouvert à toutes les associations ainsi qu'à tous les établissements scolaires - des niveaux maternelle, primaire, collège et lycée - de la région. Un soutien financier forfaitaire de 500 € est alloué à l'établissement scolaire pour chaque projet mené, ainsi qu'un accompagnement méthodologique gratuit (formations, appui-conseil, mise à disposition de ressources pédagogiques, temps d'échanges et de concertation entre participants au dispositif, rencontres

locales et régionales de valorisation des projets menés, etc.) pour les enseignants, personnels académiques et responsables associatifs engagés dans le projet.

Les établissements scolaires et les associations souhaitant s'engager dans cette démarche sont invités à remplir le [formulaire d'inscription](#) avant le 16 octobre 2026.

Vous trouverez sur le site [BFC International](#) différents éléments complémentaires vous indiquant le règlement et le calendrier, une liste de partenaires associatifs potentiels pour intervenir dans le cadre du dispositif, les modalités d'éligibilité et de fonctionnement du dispositif. Pour tout autre renseignement, le réseau Bourgogne-Franche-Comté International (tandems.solidaires@bfc-international.org / 09.83.20.12.03 / 07.45.23.57.90) et les agents de nos différentes collectivités et institutions se tiennent à votre disposition.

Depuis 2003, plus de 600 Tandems Solidaires ont été constitués en Bourgogne-Franche-Comté et ont permis à plus de 15 000 élèves de mener une réflexion et des actions autour de la citoyenneté mondiale. Nous espérons que vous serez une nouvelle fois nombreux à participer à cette dynamique collective et innovante.

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos très sincères salutations

Pour la région académique et l'académie de Besançon Mme Nathalie ALBERT-MORETTI Rectrice de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté et rectrice de l'académie de Besançon	Pour l'académie de Dijon Mme Mathilde GOLLETY Rectrice de l'académie de Dijon	Pour la Région Bourgogne-Franche-Comté M. Jérôme DURAIN, Président
Pour le Conseil Départemental du Jura M. Gérôme FASSENET Président	Pour le Conseil Départemental du Territoire de Belfort M. Florian BOUQUET Président	Pour la Ville d'Arbois Mme Valérie DEPIERRE Maire
Pour la Ville de Belfort M. Damien MESLOT Maire	Pour la Ville de Besançon M. Ludovic FAGAUT Maire	Pour la Ville de Dijon Mme Nathalie KOENDERS Maire
Pour la Ville de Nevers M. Denis THURIOT Maire	Pour la Direction Régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt M. Björn DESMET Directeur	Pour le Conseil national de l'enseignement agricole privé M. Rémy GUILLOT Président régional
Pour le réseau "Les Campus du Vivant" M. Frédéric LALANNE Président	Pour Bourgogne-Franche-Comté International Mme Liliane LUCCHESI Présidente	